



Centre de Ressources Documentaires  
Juin 2015

## BIBLIOGRAPHIE

# Parentalité et protection de l'enfance : les parents ont-ils leur mot à dire ?

---

Journée de sensibilisation à la parentalité organisée le 2 juin 2015 par  
L'Observatoire départemental de l'enfance et de la famille du Calvados

1



Fotolia

Bibliographie réalisée par Laure Lesage, responsable du Centre de ressources documentaires de l'IRTS-BN, avec la collaboration de Juliette Bosseboeuf, documentaliste, pour la partie sitographie.



**ARRFIS** Association Régionale de Recherche et de Formation à l'Intervention Sociale

L'ARRFIS est membre de l'UNAFORIS Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale



# Autorité parentale et protection de l'enfance

## Ouvrages

ALBIGES Christophe. **L'autorité parentale et ses juges**. Litec : Paris, 2004, 170 p.

*La loi du 4 mars 2004 a profondément modifié l'ensemble des règles applicables à l'autorité parentale. Les premières mises en œuvre de cette réforme ont été sources d'interrogations nombreuses et complexes, tant au niveau théorique que pratique. L'objet de l'ouvrage est d'appréhender sous ces deux aspects cette matière, contribuant à un rapprochement indispensable et riche d'enseignements entre universitaires et praticiens. A la lecture des textes récemment introduits dans le Code civil et le Nouveau Code de procédure civile, le juge aux affaires familiales peut apparaître comme le juge de l'autorité parentale par excellence. Ceci est confirmé au terme de développements consacrés de manière plus spécifique à la résidence et à la médiation familiale, mais aussi à la lumière d'analyses proposées par un juge aux affaires familiales et un avocat spécialisé en droit de la famille. Mais si ce juge peut être présenté comme le juge naturel de l'autorité parentale, il ne demeure pas le juge exclusif de la matière, comme en témoignent les contributions relatives au juge pénal, au juge des enfants, au juge des tutelles ou enfin au juge européen. L'une des originalités de l'ouvrage réside dans la confrontation de l'autorité parentale avec des fonctions judiciaires diverses et variées, confrontation appréhendée de manière théorique par des universitaires, mais aussi plus concrète grâce à l'éclairage assuré par un juge des enfants et un avocat spécialiste de ces différentes matières.*

ALFOLDI Francis. **Evaluer en protection de l'enfance**. Dunod : Paris, 2015, 292 p.

*La maltraitance infantile confronte les professionnels du champ médico-psycho-social à des situations de plus en plus nombreuses et difficiles. Animés par la volonté d'améliorer leur pratique, ils demandent des moyens d'évaluation plus efficaces. Au-delà de la quête de recette magique, surgit le besoin de disposer d'une méthodologie pour renforcer la prévention et la prise en charge de l'enfance en danger. De plus, la loi de rénovation du 2 janvier 2002 modifie profondément les conceptions et pratiques de l'évaluation dans l'action sociale.*

*Cet ouvrage apporte aux professionnels un modèle dynamique : évaluer, qu'est-ce que c'est ? Evaluer sur quoi, pourquoi, à la demande de qui, et à partir de quoi ? S'il est vrai que l'évaluation est un jugement, de quel jugement s'agit-il ? Et comment s'y prendre ? Ces questions organisent le modèle MPS (médico-psycho-social) spécialement conçu pour les praticiens de la protection de l'enfance.*

*Des développements importants sont réservés aux aspects délicats de l'évaluation : le recueil et la pertinence des informations retraçant les faits, la construction et l'utilisation des critères. Deux instruments d'évaluation sont forgés à partir du modèle MPS : le génogramme d'évaluation et le critéroscope. La méthode est illustrée au moyen d'une étude de cas qui accompagne la présentation du génogramme d'évaluation.*

ALLARD Christian. **L'affectif et la protection de l'enfance**. ESF Editeur : Issy-les-Moulineaux, 2013, 140 p.

*Un enfant peut-il grandir en ne se sentant aimé que temporairement ou transitoirement ? Un enfant peut-il développer ses capacités intellectuelles, sociales, relationnelles en état d'insécurité affective ? Un adulte peut-il trouver sa place dans la société s'il n'a jamais su quelle était sa place quand il était enfant ? En France, 140 000 enfants sont confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Pour eux comme pour tous, l'amour ne suffit pas, mais comme pour tous, il doit être premier. Une éducation sans amour n'a aucun sens. L'affect ouvre vers la raison. Spinoza est rejoint par Freud : par nos affects nous accédons à nous-mêmes ; par le pouvoir de nous comprendre, nous avançons sur la voie de la liberté ; par le travail de la raison, nous passons de la dépendance à l'autonomie. Comment permettre à ces enfants abandonnés, maltraités, traumatisés - et donc avec des troubles du lien - de connaître cette route ? La dimension affective, les remettre sur le chemin de la vie, c'est le rôle de la famille d'accueil ; les aider à tisser le fil de leur pensée, celui des autres membres de l'équipe pluridisciplinaire. L'auteur mobilise la philosophie et la psychanalyse pour éclairer sa pratique. La loi de 2007 réformant la protection de l'enfance, qui a introduit le mot affectif, offre l'occasion de réfléchir à ces questions. Le placement familial se dévoile comme un formidable bijou de la clinique, et par là même, comme une incitation permanente à la réflexion. Qu'est-ce que l'humain ? Et que faut-il avoir reçu pour l'être devenu ? Ce livre s'adresse aux professionnels de la protection de l'enfance ainsi qu'à tout citoyen qui veut prendre sa part dans le lien social.*

ANESM. **L'exercice de l'autorité parentale dans le cadre du placement.** Recommandations de bonnes pratiques professionnelles. Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux : Saint-Denis, 2009, 84 p.

Disponible sur [http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/reco\\_autorite\\_parentale\\_anesm.pdf](http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/reco_autorite_parentale_anesm.pdf)

*Cette recommandation a pour objectif de promouvoir des pratiques professionnelles basées sur une prise en compte réfléchie et articulée des dimensions juridique, affective, sociale, et institutionnelle, qui traversent l'exercice de l'autorité parentale dans le cadre du placement. La recommandation met en évidence des points de repère qui intègrent la collaboration avec les parents dans le cadre de la mission psycho-socio-éducative dévolue aux professionnels.*

BATIFOULIER Francis. **La protection de l'enfance.** Dunod : Paris, 2013, 1248 p.

*Ce Guide Santé Social regroupe de manière raisonnée les chapitres essentiels des meilleurs ouvrages paru récemment chez Dunod sur les problématiques, les enjeux et les institutions de l'aide sociale à l'enfance et sur la protection de l'enfance. Pourvu d'une introduction au secteur et d'une conclusion ouvrant sur les perspectives d'avenir, il couvre la totalité de ce qu'il faut savoir quand on exerce une activité professionnelle. Il constitue également un outil de travail pour l'étudiant en formation. Un ouvrage de référence pour un secteur en pleine mutation.*

BERGER Maurice. **Ces enfants qu'on sacrifie... au nom de la protection de l'enfance.** Dunod : Paris, 2014, 180 p.

*« L'enfant peut bien supporter ça », telle est la devise de nombreux professionnels qui travaillent dans le domaine de la protection de l'enfance. Trop souvent indifférents à la vulnérabilité de l'enfant, préoccupés essentiellement par ce qu'ils nomment les « droits des parents », ils ne prônent que des réformes superficielles et inefficaces. Résultat : l'évolution fréquemment catastrophique des mineurs concernés vers une violence extrême, des troubles psychiatriques graves, une déficience intellectuelle. L'auteur répond avec précision aux arguments fallacieux de ces professionnels. Il indique clairement quels devraient être les axes directeurs cohérents législatifs, éducatifs et thérapeutiques permettant de mettre fin à ce qui est un des grands scandales de notre société.*

BERGER Maurice. **L'échec de la protection de l'enfance.** Dunod : Paris, 2014, 280 p.

*Deux cent soixante-dix mille enfants et adolescents sont concernés en France par le dispositif de protection de l'enfance.*

*Ce dispositif est souvent inefficace et même très nuisible ; il repose depuis des décennies sur deux règles implicites :*

- *ne pas évaluer les résultats, c'est-à-dire l'état des enfants dont il est supposé favoriser le bien ou le mieux-être ;*
- *ne pas prendre connaissance des nombreux travaux qui démontrent qu'on peut mieux faire.*

*De fait, nous ne sommes pas en retard sur d'autres pays... nous sommes sur une voie différente avec une idéologie bien ancrée, hors réalité : celle du maintien du lien familial à tout prix. Rappelons au passage que ce dispositif coûte au contribuable cinq milliards d'euros par an.*

*La première partie de ce livre détaille ce que les enfants nous montrent de leur monde interne quand on les écoute. Le deuxième décrit les dispositifs mis en place pour leur permettre de penser, de parler, de progresser. La troisième analyse les raisons profondes de l'échec de notre système de protection de l'enfance et tente d'expliquer comment on peut et on doit améliorer ce dispositif.*

BREUGNOT Pascale. **Les innovations socio-éducatives : dispositifs et pratiques innovants dans le champ de la protection de l'enfance.** EHESP : Rennes, 2011, 315 p.

*Dans le secteur socio-éducatif et le champ de la protection de l'enfance, les années 1990 ont été marquées par le développement de nouvelles modalités d'intervention auprès des familles. Plusieurs départements français ont vu naître des dispositifs intermédiaires entre soutien à domicile et suppléance familiale, visant à limiter les placements et à restaurer la place des parents auprès des enfants. Ces "innovations socio-éducatives", comme les appelle Pascale Breugnot, ont ouvert la voie à un renouvellement des pratiques et ont nourri certaines orientations de la réforme de la protection de l'enfance du 5 mars 2007. S'appuyant sur les résultats d'une recherche exploratoire menée auprès d'une vingtaine de structures de protection de l'enfance, Pascale Breugnot décrit un mouvement général de transformation des interventions, guidé par la primauté de l'éducatif sur le répressif. Les pratiques professionnelles sont analysées in situ à travers quatre dispositifs : un accueil de jour familial, un accueil de jour enfant, un service de placement à domicile, un service d'AEMO avec hébergement. Les nombreux témoignages des professionnels et des familles permettent de cerner les objectifs, les difficultés et réussites de ces dispositifs. Cette recherche inédite est exemplaire par sa clarté, sa méthodologie et sa visée : elle donne à comprendre des pratiques quotidiennes originales trop peu souvent explicitées et analysées.*

**ARRFIS** Association Régionale de Recherche et de Formation à l'Intervention Sociale

L'ARRFIS est membre de l'UNAFORIS Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale



CAPELIER Flore. **Comprendre la protection de l'enfance : l'enfant en danger face au droit.** Dunod : Paris, 2015, 464 p.

*Dans le champ de la protection de l'enfance, le droit cherche à assurer un équilibre entre des intérêts publics et privés.*

*Il s'agit de garantir la protection de l'enfant en danger, le respect des droits reconnus aux titulaires de l'autorité parentale et la poursuite de l'intérêt général par les services qui interviennent auprès des familles. Protéger un enfant en danger nécessite de veiller à la cohérence et à la continuité des actions menées par les nombreux acteurs compétents dans ce domaine. Le respect des libertés individuelles reconnues à chacun des membres de la famille dépend alors en grande partie des partenariats institués au niveau local. En la matière, la décentralisation de l'aide et l'action sociales pose en des termes nouveaux la question de l'articulation possible entre la libre administration des collectivités territoriales et le maintien d'une égalité sur l'ensemble du territoire.*

*Ce livre dresse une synthèse de l'ensemble des textes applicables en montrant en quoi les tensions qui existent aujourd'hui au sein du droit privé et du droit public ont des conséquences sur la mise en œuvre de la protection de l'enfance.*

DERVILLE Gregory, RABIN-COSTY Guillemette. **La protection de l'enfance.** Dunod : Paris, 2014, 256 p.

*Ces 28 Maxi Fiches détaillent, de façon claire et concise, l'essentiel de la politique et du dispositif de la protection de l'enfance en France en tenant compte des statistiques et des dispositifs législatifs de début 2014.*

*Elles présentent successivement :*

- *les principes et les constats qui fondent l'intervention des pouvoirs publics : les notions de danger et de maltraitance, le nombre et les caractéristiques des enfants en danger...*
- *les textes nationaux et internationaux fondamentaux : la Convention internationale sur les Droits des enfants, la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance...*
- *les acteurs de la protection de l'enfance : les institutions (conseil général, justice, associations, etc.) mais aussi les différents professionnels, leur formation, les modalités de partage des informations...*
- *les différentes modalités d'intervention : la prévention, le repérage des enfants en danger, l'évaluation des situations, les modes de prise en charge, l'observation...*

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE LA SOLIDARITE. **L'intérêt de l'enfant et la question de l'attachement.** Conseil Général du Calvados : Caen, 2012, 47 p.

*Dossier documentaire réalisé par la Direction de l'Enfance et de la Famille et l'Organisation Régionale de Concertation sur l'Adoption en Normandie (O.R.C.A.N.).*

FABLET Dominique. **Expérimentations et innovations en protection de l'enfance : de la séparation au maintien des liens parents-enfants.** L'Harmattan : Paris, 2009, 153 p.

*La réforme de la protection de l'enfance, prône la diversification des modes de prise en charge et incite à sortir ainsi de l'alternative intervention à domicile/placement. Des dispositifs expérimentés par des professionnels ont fourni les bases permettant d'envisager un renouvellement des modalités d'intervention. Qu'il s'agisse d'accueil de jour permettant d'éviter la séparation de l'enfant de sa famille ou la combinaison d'accueils séquentiels et d'interventions à domicile. Voici une réflexion sur ces dispositifs socio-éducatifs innovants.*

FOSSIER Thierry, GRATADOUR Hélène. **L'autorité parentale.** ESF : Issy-les-Moulineaux, 2008, 112 p.

*L'exercice de l'autorité parentale a connu ces dernières années de profonds bouleversements liés notamment aux différentes formes de la famille : famille unie ou séparée, recomposée... Quelle que soit la situation de la famille, l'autorité parentale constitue plus que jamais l'un de ses pivots essentiels. Cette troisième édition traite de l'ensemble des aspects de l'autorité parentale. Toutes les situations particulières d'exercice de l'autorité parentale sont abordées: séparation des parents, droit des grands-parents, des tiers dignes de confiance, mesures d'assistance éducative ou de placement. L'auteur de cette troisième édition, juge aux affaires familiales, poursuit un triple objectif: dresser un tableau complet du contenu de l'autorité parentale, offrir un outil de travail clair et actualisé pour maîtriser les dernières évolutions et réformes du droit de la famille et de la protection de l'enfance, aider les professionnels de la protection de l'enfance dans leur pratique en leur donnant les clés de compréhension de la situation actuelle.*

Groupe d'appui à la protection de l'enfance. **La notion d'intérêt de l'enfant dans la loi réformant la protection de l'enfance.** CNAPE : Paris, 2011, 16 p.

Disponible sur [http://www.reforme-enfance.fr/documents/groupe\\_dappui\\_parentalite.pdf](http://www.reforme-enfance.fr/documents/groupe_dappui_parentalite.pdf)

*La notion d'intérêt de l'enfant n'a de sens que dans le cadre d'une dynamique de choix, de décision et ne peut donc être définie en dehors d'un usage concret. Elle est associée étroitement aux notions de besoins et de droits fondamentaux de l'enfant.*

*Ce document vise à rappeler les fondements en droit international de cette notion et sa place dans la réforme de la protection de l'enfance, mais aussi à préciser la place de l'enfant dans la définition de son propre intérêt et à donner quelques recommandations pour son usage.*

HARDY Guy. **S'il te plaît, ne m'aide pas ! L'aide sous injonction administrative ou judiciaire.** Erès : Toulouse, 2012, 188 p.

*Aujourd'hui, de plus en plus de personnes sont aidées sous influence, sous injonction, sous contrainte. Sans qu'ils ne l'aient réellement voulu ou demandé, nombre de nos concitoyens sont invités, voire convoqués chez des éducateurs, travailleurs sociaux ou psychologues (que l'injonction soit médicale, administrative ou judiciaire). Véritable oxymore, l'aide contrainte trouve sa justification dans la protection des enfants, des adolescents, des femmes battues, des personnes fragiles, des aînés... La gestion de toute déviance, de toute délinquance, y conduit inéluctablement, ce dont témoigne le glissement législatif tant en Suisse, qu'en France, en Belgique ou encore au Québec. À travers sa pratique dans le domaine de la protection de l'enfance, l'auteur décrit l'inconfort de la position des « aidants » professionnels et analyse la double contrainte à laquelle elle conduit. Pour dépasser ce paradoxe, les intervenants sociaux doivent envisager des changements profonds dans leurs approches, leurs méthodologies. Ce livre ouvre des pistes de réflexion sur l'étendue des possibles et la création de nouvelles marges de manœuvre. Il présente sans complaisance les démarches alternatives mises en œuvre au sein du centre d'intervention psychomédico-social Carpe, dans lesquelles ni le juge, ni les parents, ni les enfants ne sont disqualifiés.*

RIGUET Alexandra, LAINE Bernard. **Enfants en souffrance... la honte : le livre noir de la protection de l'enfance.** Fayard : Paris, 2014, 352 p.

*« Nous n'assurons plus la sécurité des enfants dont nous nous occupons... Ils sont en danger dans nos foyers ! » Ces propos glaçants sortent de la bouche d'éducateurs de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), censée protéger les enfants lorsque leur famille n'est pas en mesure de s'occuper d'eux. Ainsi, en France, des enfants sont maltraités alors que l'institution est supposée les protéger ! Ici un pédophile, déjà condamné, engagé comme veilleur de nuit d'un foyer hébergeant des enfants. Là un travailleur social qui perd le contrôle de sa Ferrari avec 1,58 g d'alcool dans le sang, tuant ses deux passagères de 15 et 16 ans, dont l'une placée chez lui par les services sociaux. Là encore le directeur d'une association en charge de quelques foyers qui touche plus de 9 000 euros de salaire net par mois auxquels s'ajoutent des milliers d'euros de frais personnels payés par l'Aide sociale à l'enfance... Notre pays dépense plus de 7,5 milliards d'euros pour la Protection de l'enfance. Où va vraiment l'argent public ? On parle de 200 000 professionnels pour s'occuper de ces enfants, mais ceux qui sont sur le terrain se plaignent du manque de personnel et de moyens. Comment expliquer et tolérer que sur les 150 000 d'entre eux qui vivent dans des foyers ou des familles d'accueil beaucoup finiront à la rue ?*

ROBIN Pierrine, GREGOIRE Patrick, CORBET Eliane. **L'évaluation participative des situations familiales.** Dunod: Paris, 2012, 118 p.

*Cet ouvrage s'intéresse à l'évaluation participative des situations familiales en protection de l'enfance. Il présente un référentiel d'évaluation diagnostique, les références théoriques qui le fondent et la méthodologie qu'il propose. Il s'intéresse aussi à sa démarche de construction et de validation, à son accompagnement en termes de formation, à sa réception par les professionnels ainsi qu'aux dispositifs institutionnels qui l'ont porté. En défendant une vision de l'évaluation qui accorde la dimension technique à la singularité des situations, ce travail questionne plus généralement le cadre de l'évaluation en protection de l'enfance, sans éluder les difficultés rencontrées.*

SELLENET Catherine. **L'enfance en danger : ils n'ont rien vu ?** Belin : Paris, 2006, 240 p.

*Récemment, dans des cas d'enfants maltraités, on a dénoncé chez les professionnels de la protection de l'enfance des carences médicosociales, judiciaires, psychologiques. Pourtant, l'ampleur prise par la médiatisation des « affaires » d'Outreau, de Drancy ou d'Angers, les réserves soulevées par la refonte de la législation nous incitent à dépasser les mises au pilori des uns et des autres et à ouvrir le débat.*

*Lorsque l'enfant est en danger, on s'efforce actuellement de le mettre à l'abri, tout en préservant ses liens familiaux, ce qui ne va pas sans soulever des questions complexes : comment éviter de nuire à la continuité fondamentale de son développement affectif et intellectuel ? Que signifie l'évolution de la notion de substitut parental vers celle de suppléance familiale ? Comment favoriser des initiatives comme celle du « placement à domicile » de l'enfant, tout en soutenant la dignité de parents vulnérables et en situation de précarité ? Les réponses ne manquent pas... Encore faut-il, pour les mettre en œuvre, repérer les impasses du système existant, préserver la logique du contrat et de la confiance, donner aux professionnels mis en cause les moyens de répondre à la multiplicité des situations auxquelles ils sont confrontés et leur offrir une formation articulée à des recherches approfondies.*

*Voir pour observer et évaluer, entendre pour dire et communiquer pour partager : à travers son expérience et en laissant la parole aux premiers concernés (parents, enfants, professionnels), Catherine Sellenet dénoue les fils complexes des actions entreprises « dans l'intérêt de l'enfant » et démontre qu'innover dans le domaine de la protection de l'enfance est toujours possible.*

VERDIER Pierre, SELLENET Catherine. **La nouvelle autorité parentale et les actions de soutien à la parentalité.** Berger-Levrault : Paris, 2013, 272 p.

*L'autorité parentale moderne n'est plus la toute-puissance paternelle. Centrée sur l'intérêt de l'enfant, elle est aujourd'hui remise en cause par l'apparition de "nouvelles familles". Affaire d'ordre privé, l'autorité parentale est aussi une affaire d'ordre public ; aussi est-elle de plus en plus sollicitée par les services gouvernementaux qui prennent la mesure de la parentalité pour évaluer les carences ou les risques présentés par le milieu familial.*

*Retraçant toutes les évolutions enregistrées par la famille au cours des siècles, cette première édition apporte des réponses actuelles et concrètes sur le contenu de l'autorité parentale, son exercice et son partage selon le type de famille, ainsi que sur les contrôles, suppressions et transferts de ce droit. Elle développe la notion de parentalité et décline l'ensemble des dispositifs mis en œuvre par les pouvoirs publics pour favoriser, par l'action des professionnels de terrain, le soutien et l'accompagnement des capacités et des compétences parentales.*

6

VERDIER Pierre, Rosenczveig Jean-Pierre. **L'enfant en danger et la justice : l'assistance éducative en 100 questions-réponses.** Editions ASH : Paris, 2015, 320 p.

*En France, l'univers de beaucoup (de trop) d'enfants est fait de violence, d'instabilité, de carences de toutes sortes, quand ce n'est pas précisément de maltraitance. L'aide sociale et la justice jouent un rôle majeur dans la protection de l'enfance en danger. Qu'est-ce qu'une procédure d'assistance éducative ? Quelles en sont les différentes étapes et en quoi consistent-elles ? Parquet, juge des enfants, services sociaux..., qui fait quoi ? Comment gérer les situations d'urgence ? Quels sont les droits des parents ? Autant de questions et bien d'autres encore que sont amenés à se poser les professionnels de l'action sociale, mais aussi les familles et leurs conseils. Pierre Verdier et Jean-Pierre Rosenczveig éclairent de leur expérience les méandres de la procédure d'assistance éducative et le cadre du tribunal pour enfants, et portent plus généralement un regard critique sur la protection et la justice des mineurs.*

## Articles de revues

**Les évolutions de la protection de l'enfance.**

In LES CAHIERS DYNAMIQUES, n° 49, 2010, 136 p.

GOETGHELUCK Delphine. **Autorité parentale et intérêt de l'enfant.**

In JOURNAL DES PSYCHOLOGUES [LE], n° 322, 2014, p. 22 - 52

GRAILLAT Sophie, CANTWELL Nigel, OTT Laurent, BOUZNAH Serge. **L'intérêt supérieur de l'enfant en questions, journée d'études de DEI-France et AFJK, 20 novembre 2010.**

In JOURNAL DU DROIT DES JEUNES, n° 303, 2011, p. 10 - 44

KERR Jean-François, VERDIER Pierre. **Protection de l'enfance : quelles nécessaires évolutions ?**

In JOURNAL DU DROIT DES JEUNES, n° 329, 2013, p. 29 - 42

LEPASTEUR Gladys. **Protection de l'enfance : le temps des ajustements.**

In DIRECTIONS, n° 129, 2015, p. 20 - 21

LESUEUR Didier. **Décision de placement : pourquoi et comment ?**

In BULLETIN DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE (LE), n° 49/50, 2012, p. 5 - 16

MOUNIER Marie-Geneviève. **La protection de l'enfance : une mission essentielle du travailleur social dans le respect de la vie privée des parents.**

In REVUE FRANCAISE DE SERVICE SOCIAL, n° 239, 2010, p. 111 - 120

ROSENCZVEIG Jean-Pierre, JESU Frédéric. **Intérêt de l'enfant et statut du tiers : sortir enfin du non-droit ?**

In ASH, ACTUALITES SOCIALES HEBDOMADAIRES, n° 2804, 2013, p. 14 - 21

TREMINTIN Jacques. **L'autorité parentale face au placement des enfants.**

In LIEN SOCIAL, n° 1149, 2014, p. 16 - 17

TREMINTIN Jacques. **Protection de l'enfant ou de la famille ?**

In LIEN SOCIAL, n° 1140, 2014, p. 16 - 17

TREMINTIN Jacques. **Les professionnels entre protection de l'enfant et droit des familles.**

In LIEN SOCIAL, n° 669, 2003, p. 4 - 10

VERDIER PIERRE. **Pour en finir avec l'intérêt de l'enfant.**

In JOURNAL DU DROIT DES JEUNES, n° 280, 2008, p. 34 - 40

Disponible sur [http://old.dei-france.org/journees-etude/je2010/doc\\_interet-superieur-de-l-enfant/verdier-pierre\\_pour-en-finir\\_jdj280\\_7p.pdf](http://old.dei-france.org/journees-etude/je2010/doc_interet-superieur-de-l-enfant/verdier-pierre_pour-en-finir_jdj280_7p.pdf)

# Définition de la parentalité

## Ouvrages

BOUCHER Manuel. **Gouverner les familles : les classes populaires à l'épreuve de la parentalité.** L'Harmattan: Paris, 2011, 475 p.

*La responsabilité éducative des familles des classes populaires est devenue une préoccupation forte pour les institutions soucieuses de l'intérêt et de la protection des enfants mais aussi pour celles qui sont directement préoccupées par la gestion des "turbulences urbaines". L'auteur a dirigé une enquête sociologique dans des quartiers populaires de trois départements français.*

BOUDJEMAI Michel. **Guide du droit de la famille et de l'enfant : nouvelles formes de parentalité et travail social.** Editions ASH : Rueil-Malmaison, 2012, 230 p.

*Le droit de la famille et de l'enfant connaît des évolutions qui sont induites par les nouvelles formes de conjugalité et de parentalité, mais aussi par la place donnée à l'enfant au sein de la famille et de la société. En définitive, la loi traduit et accompagne ces évolutions sociétales. L'intervention éducative auprès de la famille, et a fortiori de l'enfant, ne peut se faire que dans un cadre précis. Ce cadre de référence, déterminé par la loi, est indispensable à la construction d'une relation éducative avec la famille et l'enfant. Une connaissance suffisamment fine des droits et devoirs des différents acteurs familiaux permet d'appuyer son intervention sur des bases solides. Et il est tout autant nécessaire d'adapter les pratiques professionnelles au regard des nouvelles normes juridiques. Conçu avec et pour les travailleurs sociaux, ce guide leur permet d'acquérir les connaissances essentielles du droit de la famille et de l'enfant. Avec l'analyse de la jurisprudence et de nombreux exemples concrets, l'auteur crée une véritable interaction avec les lecteurs et les invite ainsi à mener une réflexion éthique sur les actions posées dans le cadre de la loi et à réinterroger leurs pratiques éducatives.*

BOUREGBA Alain. **Les troubles de la parentalité : approche clinique et socio-éducative.** Dunod : Paris, 2013, 192 p.

*La "parentalité" désigne l'ensemble des processus de maturation psychique propres à la fonction parentale. Cet ouvrage est le premier à en dessiner rigoureusement les contours pour étudier ensuite les modalités de prises en charge clinique et socio-éducative des troubles et dysfonctionnements de la parentalité : couples en crise, violences juvéniles, maltraitance intrafamiliale, etc... Les nombreuses vignettes cliniques sont conçues dans l'optique de décrire un ensemble de techniques et de savoir-faire (points-rencontres, médiations, accueils parents-enfants, groupes de parole) qui associent praticiens de la psychologie et intervenants sociaux.*

BUC Ressources. **Parentalité : du discours à la méthode.** L'Harmattan : Paris, 2010, 130 p.

*Le concept de parentalité est un terme polysémique qui est passé du langage des spécialistes au domaine public, sans même que les juristes ne l'aient consacré. A quelle fin le concept a-t-il été conçu ? Dans quel contexte s'est-il déployé ? De quoi cette notion est-elle le symptôme ? Ajuridique, le concept est-il apolitique ? Cet ouvrage est réalisé à partir d'une journée d'étude et donne la parole à des spécialistes des sciences sociales et à des professionnels dans une volonté de cerner les enjeux du débat.*

Groupe d'appui à la protection de l'enfance. **La parentalité.** CNAPE : Paris, 2011, 6 p.

Disponible sur : [http://www.reforme-enfance.fr/documents/groupe\\_dappui\\_parentalite.pdf](http://www.reforme-enfance.fr/documents/groupe_dappui_parentalite.pdf)

*Le concept récent de parentalité, après un demi-siècle de débats entre spécialistes, a inspiré de nouvelles politiques publiques et la création de dispositifs, qui contribuent au développement et à l'éducation de l'enfant par des actions de soutien et d'accompagnement des parents. Si évidente soit-elle, aujourd'hui, la relation entre la protection de l'enfance et l'accompagnement des parents mérite, toutefois, d'être précisée.*

HOUZEL Didier. **Les enjeux de la parentalité.** Erès : Toulouse, 2012, 200 p.

*Y-a-t-il des conditions optimales pour le développement psychique d'un enfant ? Quelle est la nature des liens qui s'établissent entre l'enfant et ses parents ? Si l'enfant ne peut rester dans sa famille, est-il souhaitable ou non de favoriser des rencontres avec elle ? Quels sont les enjeux, à moyen et à long terme, de la rupture ou du maintien des relations entre un enfant placé et ses parents ? Quels liens peuvent-ils alors élaborer ? Comment évaluer la capacité des parents à assumer à nouveau, après une période de séparation, tout ou partie de leurs fonctions parentales ? Comment y préparer l'enfant ? Partant de l'analyse détaillée de cas cliniques qui mettent en scène ces interrogations, le groupe de recherche conduit par Didier Houzel sous l'égide du ministère de l'Emploi et de la Solidarité s'est donné pour tâche de mieux comprendre les enjeux de la parentalité. Cet ouvrage rend compte de ce travail de réflexion. Les auteurs présentent ici des axes de référence théoriques qui se traduisent sous forme de propositions concrètes pour mieux soutenir parents et enfants en souffrance. Les acteurs sociaux y trouveront donc des repères qui viendront étayer leur réflexion et leur engagement dans un travail en réseau, notamment lorsqu'ils sont confrontés à des situations où la parentalité est fragilisée.*

HOUZEL Didier, FURTOS Jean, BAROU Jacques, DAADOUCH Christophe. **De l'exil à la précarité contemporaine, difficile parentalité.** ONSMP-ORSPERE : Bron, 2009, 80 p.

Disponible sur [http://www.orspere.fr/IMG/pdf/rhizome\\_37.pdf](http://www.orspere.fr/IMG/pdf/rhizome_37.pdf)

*Ce numéro des Cahiers de Rhizome résulte d'une collaboration entre l'ONSMP-ORSPERE, l'UMR PACTE (sciences du politique, de l'administration et du territoire) du CNRS et des universités de Grenoble (Jacques Barou), et l'Institut de Psychologie, Université Lyon 2 (Jean-Pierre Durif-Varembont). Ce dossier s'appuie sur une recherche-action réalisée par l'ONSMP intitulée « La parentalité en contexte d'exil et de précarité à partir d'un groupe de parole pour familles étrangères en attente d'une régularisation », publiée en janvier 2009, sous la direction de Valérie Colin, Nicolas Méryglod et Jean Furtos (ONSMP-ORSPERE). Cette recherche a été soutenue par la Fondation de France dans le cadre de l'appel à projet 2008 : « Ensemble, accompagner l'enfant et sa famille en situation de vulnérabilité », et par la municipalité de Bron.*

KARSZ Saul. **Mythe de la parentalité, réalité des familles.** Dunod : Paris, 2014, 310 p.

*Famille. Aimée, détestée, recherchée, évitée, actualisée, oubliée, fantasmée... Elle est en crise, paraît-il. En mutation de fond et de forme, sans doute, mais pourquoi en crise ? N'est-ce pas nos représentations qui retardent, nos théories infantiles qui insistent sur ce que la famille est supposée être ? Aux poncifs sur la « mort du père », préférons l'expérience typiquement contemporaine d'après laquelle les pères ne sont plus ce qu'ils n'ont jamais été. Les mères non plus, d'ailleurs. Parentalité énigmatique : services spécialisés, formations, expertises, budgets conséquents lui sont consacrés – cependant, le plus souvent elle reste présupposée, indéfinie, évidente. Or, il est temps de penser la parentalité et non seulement la commenter. Comprendre ce qu'elle ajoute et/ou enlève aux relations parents-enfants, aux rapports de genre, à l'éducation des enfants, à la vie dans la cité, aux enjeux politiques. Quant aux intervenants, ils ont le choix entre soutenir la fonction parentale ou accompagner des parents, prendre en charge ou prendre en compte. Être parent ou faire le parent, telle est l'option. Cet ouvrage met l'ironie au service de la rigueur, la rigueur au service de définitions argumentées, donc discutables, pour savoir de quoi on parle ; et ce sur quoi il s'agit, précisément, d'intervenir.*

LIEBERT Philippe. **Quand la relation parentale est rompue : dysparentalité extrême et projets de vie pour l'enfant.** Dunod : Paris, 2015, 283 p.

*Si la loi reconnaît la notion de placement long et définitif, celui-ci est en fait complètement absent des pratiques de l'aide sociale à l'enfance. Pourtant, un certain nombre d'enfants placés souvent avant l'âge de 3 ans ne pourront jamais retourner vivre avec leurs parents ; et cela malgré toute l'aide qui a pu leur être apportée. Ces enfants sont confrontés à ce que l'on peut appeler des situations de « dysparentalité extrême », c'est-à-dire des défaillances parentales gravissimes très souvent à l'origine de traumatismes psychoaffectifs importants. Dans ces situations se pose la question du « maintien du lien » et du type de projet que l'on peut faire pour l'enfant :*

*- comment aider l'enfant qui ne voit plus ses parents à bien grandir et se développer ?*

*- quelle famille de suppléance proposer et comment aider l'enfant à concilier sa double appartenance familiale ?*

*Cet ouvrage, qui s'appuie sur les pratiques québécoises et anglaises, apporte des éléments d'appréciation permettant de structurer la réflexion autour des notions de projet de vie et d'intérêt de l'enfant.*

MARTIN Claude. **"Etre un bon parent" : une injonction contemporaine.** EHESP : Rennes, 2015, 256 p.

*Au cours des dernières décennies, la condition parentale a considérablement évolué du fait des changements sociodémographiques mais aussi des mutations des conditions de travail. Si les conseils et prescriptions à l'adresse des parents représentent un véritable marché, relayé par les médias, ils correspondent également à une forte demande du politique qui, en écho aux inquiétudes et incertitudes des parents sur leur mission éducative, se soucie de garantir au mieux la réussite de cette mission, ou plutôt d'éviter son échec et les risques supposés pour la collectivité tout entière. Cet ouvrage, qui réunit les contributions des meilleurs spécialistes de ces questions, part du regain d'intérêt accordé dans le débat public au rôle joué par les parents. L'apparition de la thématique de la parentalité et des mesures de "soutien à la parentalité" au cours des vingt-cinq dernières années est en effet remarquable. Assiste-t-on à une redéfinition de ce qu'est un "bon parent" ? Ce problème public est-il analogue à ceux identifiés à d'autres périodes de l'histoire ? Comment cette question normative est-elle mise en acte dans les interventions publiques en interaction avec les professionnels ? Si cette normativité concernant la fonction parentale est une question enfouie dans l'histoire de nos sociétés contemporaines, cet ouvrage fait l'hypothèse que les mesures d'aujourd'hui à destination des parents représentent une nouvelle étape dans les relations entre l'Etat et la sphère familiale. A travers une vision européenne (France, Suisse, Belgique), il scrute les recompositions des normes parentales véhiculées par ces nouveaux dispositifs des politiques mises en œuvre.*

NEYRAND Gérard. **Soutenir et contrôler les parents : le dispositif de parentalité.** Erès : Toulouse, 2011, 171 p.

*La parentalité est aujourd'hui un thème majeur de préoccupations qui, au-delà des spécialistes, touche l'ensemble de la société. Gérard Neyrand analyse ici la montée en puissance de cette notion depuis son investissement par les sciences humaines dans le cadre d'une clinique du lien, jusqu'à sa popularisation politico-médiatique récente dans une perspective de soutien mais aussi de contrôle des parents. Alors que les Réseaux d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), créés en 1999, avaient pour objectif le soutien à la parentalité devant la précarisation d'un nombre croissant de parents, le virage actuel, impulsé par les pouvoirs publics, vers le contrôle des parents jugés défaillants place les intervenants du soin, du social et de l'éducation au centre d'injonctions paradoxales. Cet ouvrage rend compte des différentes modalités d'intervention possibles sur la parentalité et de leurs éventuelles contradictions, tant au niveau de l'enfant et de la diversification des acteurs parentaux provoquée par les ruptures conjugales et les progrès de la médecine de la procréation, que de la gestion collective des rapports parents-enfant qui se trouvent jugés, voire sanctionnés en cas d'échec ou de dérives.*

10

SELLENET Catherine. **La parentalité décryptée : pertinence et dérives d'un concept.** L'Harmattan : Paris, 2007, 194 p.

*Chaque discipline a sa définition de la parentalité, sa lecture plus ou moins partielle qui légitime la présence d'un professionnel autour du berceau. En fait, que cache la notion de "compétence parentale", devons-nous éduquer les parents à la parentalité ? Existe-t-il de "bonnes pratiques", quels sont les outils de transmission d'un savoir sur ce métier que Freud disait impossible ?*

SERAPHIN Gilles. **Famille, parenté, parentalité et protection de l'enfance : quelle parentalité partagée dans le placement ? Témoignages et analyses de professionnels.** La documentation française, O.N.E.D. : Paris, 2013, 136 p. Disponible sur [http://oned.gouv.fr/system/files/publication/20130917\\_parentalite\\_bd.pdf](http://oned.gouv.fr/system/files/publication/20130917_parentalite_bd.pdf)

*Comment concilier, dans l'intérêt de l'enfant, la place des parents avec la place des praticiens qui entourent et accompagnent l'enfant confié en protection de l'enfance ? Ce dossier thématique proposé par l'ONED est composé des contributions de six auteurs qui analysent comment, autour des questions de suppléance, peut se dessiner une approche particulière de la parentalité en protection de l'enfance, partagée entre les parents et les professionnels. Il est complété par deux articles abordant la question plus générale du lien parent-enfant dans une approche psychanalytique et anthropologique, ainsi que par des annexes juridiques qui font le point sur la question.*

VOSSIER Bernard. **La parentalité en questions : problématiques et pratiques professionnelles.** ESF : Issy-les-Moulineaux, 2002, 211 p.

*Les regards croisés de différents spécialistes invitent dans cet ouvrage à une construction/déconstruction de la parentalité, d'autant plus riche que la notion recouvre des réalités à la fois complexes et multiples : la structure familiale contemporaine est-elle en crise ou en mutation ? Qu'est-ce qu'un père ? De la famille à la parentalité : simple ajustement ou redéfinition normative ? Quel est le vrai parent de l'enfant ? Quel univers symbolique le droit de filiation donne-t-il aux parents adoptifs ?... À la lumière du constat des évolutions sociétales et législatives qui vont aujourd'hui dans le sens du maintien du lien parental dans le cas de l'enfant « placé », les acteurs du champ socio-éducatif intervenant dans le cadre de la suppléance familiale sont confrontés à de nouveaux enjeux : comment travailler avec les familles ? Avec quels outils ? En mettant en place quel type d'organisation ?... Au total, seize contributions de formateurs de l'ANDESI, pour la majeure partie, sont proposées au lecteur, avec l'ambition de faire surgir d'autres questions propices à enrichir un débat qui occasionne déjà de profondes remises en cause des pratiques professionnelles du secteur social.*

ZAOUCHE-GAUDRON Chantal. **Précarités et éducation familiale.** Erès : Paris, 2011, 455 p.

*Les formes plurielles de précarité socio-économique (RMI, travail féminin à temps partiel, flexibilité de l'emploi...) et les insécurités quotidiennes dans tous les domaines d'existence font émerger des situations familiales nouvelles et sont susceptibles d'avoir des conséquences non négligeables sur la façon dont les parents occupent leur place et assurent leur rôle de père et de mère, sur la manière dont ils assument leur conjugalité et leur parentalité, et sur la façon dont se développent, de façon singulière, enfants et adolescents. Dans cette situation particulière que connaît la France mais aussi d'autres pays européens (Portugal, Espagne...), voire des pays « plus riches » tels que le Québec, cet ouvrage a pour mission essentielle de rassembler les résultats des recherches menées aux plans national et international, dans les champs disciplinaires que sont la psychologie, la sociologie, les sciences de l'éducation, le travail social... Il met en exergue les différentes actions menées auprès des populations les plus précarisées et donne des pistes à développer par les politiques familiales et sociales. Son objectif est aussi d'examiner les fonctionnements, styles, pratiques éducatives des familles en situation de précarité, non pas dans une démarche de stigmatisation, mais dans une approche compréhensive des processus en jeu. Si les manques et les carences peuvent être analysés, les ressources, les modes de réactivité de ces familles doivent être eux aussi précisés et examinés.*

## Articles de revues

### **La parentalité ? Contours, détours et redéfinitions.**

In DIALOGUE, n° 207, 2015, 160 p.

### **Etre parents, c'est l'affaire de tous.**

In FEUILLE DE ROUTE, n° 438, 2014, p. 4 - 5

### **Le parent en questions.**

In LA LETTRE DE L'A.S.E., n° 99, 2012, p. 3 - 34

### **BESSE Monique. La parentalité : une mise au neutre des parents ?**

In V.S.T., VIE SOCIALE ET TRAITEMENTS, n° 110, 2011, p. 30 - 35

### **COSTA-LASCOUX Jacqueline. Emergence d'un concept : la parentalité.**

In L'ECOLE DES PARENTS, Hors-série n° 581, 2009, p. 86 - 88

EUILLET Séverine, ZAUCHE-GAUDRON Chantal. **Des parents en quête de parentalité : l'exemple des parents d'enfants accueillis à l'aide sociale à l'enfance.**

In SOCIETES ET JEUNESSES EN DIFFICULTE, n° 5, 2008

Disponible sur <http://sejed.revues.org/2703>

FABLET Dominique. **L'émergence de la notion de parentalité en milieu(x) professionnel(s).**

In SOCIETES ET JEUNESSES EN DIFFICULTE, n° 5, 2008

Disponible sur <http://sejed.revues.org/3532>

HELFTER Caroline. **Mieux évaluer les situations familiales pour mieux intervenir.**

In ASH, ACTUALITES SOCIALES HEBDOMADAIRES, n° 2901, 2015, p. 28 - 31

KARSZ Saul. **La parentalité est un mythe qui a une puissance mobilisatrice.**

In ASH, ACTUALITES SOCIALES HEBDOMADAIRES, n° 2866, 2014, p. 36 - 39

NIELSEN Léonore, JARRY Bruno. **Soutien à la parentalité, mieux vivre ensemble...**

In L'ECOLE DES PARENTS, n° 608, 2014, p. 46 - 47

LE RUN Jean-Louis. **Repères actuels en parentalité : à quoi sert un parent ?**

In ENFANCES ET PSY, n° 52, 2011, p. 59 - 69

PLANTET Joël, ROUFF Katia. **La parentalité, un concept en vogue ?**

In LIEN SOCIAL, n° 722, 2004, p. 4 - 12

SELLENET Catherine. **Approche critique de la notion de « compétences parentales ».**

In REVUE INTERNATIONALE DE L'EDUCATION FAMILIALE, n° 26, 2009, p. 97 - 116

# La place des parents, la place des professionnels

## Ouvrages

ALLIERES Gilles, ASCOET Carole, CHUINE Myriam, HERVE Ghislaine. **Dispositifs d'accueil familial de la protection de l'enfance : le travail avec les familles.** Editions du Hublot : Larmor-Plage, 2009, 145 p.  
*Actes de la Journée d'études, Brest, 4 octobre 2007.*

ANESM. **L'exercice de l'autorité parentale dans le cadre du placement.** Recommandations de bonnes pratiques professionnelles. Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux : Saint-Denis, 2009, 84 p.

Disponible sur [http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/reco\\_autorite\\_parentale\\_anesm.pdf](http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/reco_autorite_parentale_anesm.pdf)

*Cette recommandation a pour objectif de promouvoir des pratiques professionnelles basées sur une prise en compte réfléchie et articulée des dimensions juridique, affective, sociale et institutionnelle, qui traversent l'exercice de l'autorité parentale dans le cadre du placement. La recommandation met en évidence des points de repère qui intègrent la collaboration avec les parents dans le cadre de la mission psycho-socio-éducative dévolue aux professionnels.*

ATD Quart Monde. **Le droit de vivre en famille : dialogue entre professionnels et familles en situation de grande pauvreté.** Mouvement International ATD Quart Monde : Pierrelaye, 2001, 247 p.

Disponible sur [http://www.editionsquartmonde.org/IMG/pdf/Le\\_droit\\_de\\_vivre\\_en\\_famille.pdf](http://www.editionsquartmonde.org/IMG/pdf/Le_droit_de_vivre_en_famille.pdf)

*Actes de la session «Justice et Quart Monde» des 4 et 5 mai 2001, Ecole nationale de la magistrature, Paris.*

AUSLOOS Guy. **La compétence des familles : temps, chaos, processus.** Erès : Ramonville Saint-Agne, 2001, 173 p.  
*« Faire de la thérapie n'est pas résoudre des problèmes ou corriger des erreurs mais se plonger dans le mystère des familles et de leur rencontre. Ceci implique de passer d'une thérapie où le thérapeute observe à une thérapie où le thérapeute s'observe pour refléter à la famille compétente cette perception qui permet de laisser émerger "l'autosolution". » Ainsi dans ce livre qui reflète sa carrière déjà longue de praticien et de théoricien systémique, Guy Ausloos exhorte le lecteur à se laisser pénétrer par le mystère de la famille compétente plutôt qu'à rechercher des recettes pour traiter la famille dysfonctionnelle. Les difficultés et les mutations des statuts parentaux, la perte des valeurs traditionnelles, la violence sociale, l'incertitude quant à l'avenir devant le chômage et la maladie, l'évolution des modèles professionnels, etc., déstabilisent les familles qui ont aujourd'hui besoin d'être confortées dans leur parentalité pour accompagner leurs enfants vers l'âge adulte. Par ses récits cliniques vivants, issus de son expérience auprès d'adolescents et de jeunes adultes dans le champ de la déviance et de la psychiatrie, ainsi que par une réflexion théorique constamment réactualisée et élargie, Guy Ausloos nous guide dans cette passionnante aventure du soin direct apporté lors des crises familiales et institutionnelles.*

BONNEFOY Christine. **De l'exercice du pouvoir entre parents et professionnels dans le cadre de la protection de l'enfance : études des conditions d'exercice du pouvoir, entre contrainte et négociation quelle place pour le conflit** - Collège coopératif Rhône-Alpes, 2007, 150 p.

Disponible sur <http://www.cedias.org/pdf/62372.pdf>

Mémoire pour l'obtention du DSTS : Le pouvoir des professionnels : un obstacle à la reconnaissance et au respect des bénéficiaires ? - Discours croisés des professionnels et des familles sur les pratiques éducatives - Débattre, contredire, croiser les savoirs pour rééquilibrer les pouvoirs.

BOUCHEREAU Xavier. **Au cœur des autres : journal d'un travailleur social.** Editions Sciences Humaines: Auxerre, 2013, 155 p.

*J'ai passé des heures chez les personnes, assis autour de la table du salon à écouter leur solitude, un café à la main, debout dans la cuisine à tenter d'apaiser des conflits conjugaux. J'ai maîtrisé un adolescent en crise dans le couloir devant sa sœur médusée, je me suis recueilli devant la photo d'une mère disparue, accrochée au mur du salon, sa fille de deux ans dans mes bras, ses grands frères à mes côtés... Ce sont des moments qu'on n'oublie pas, des histoires de tous les jours, des histoires passées sous silence, dont on ne ressort pas indemne mais qui vous construisent. C'est toute la richesse de ce métier, il bat au cœur des autres.*

BOUTANQUOI Michel. **Interventions sociales auprès de familles en situation de précarité.** L'Harmattan: Paris, 2011, 140 p.

*Travail avec les familles, soutien à la parentalité, voilà deux expressions familières dans le champ du travail social, tant sur le plan législatif et administratif que du point de vue des projets des équipes éducatives. Il n'en demeure pas moins nécessaire d'interroger ce que ces notions recouvrent. S'agit-il de changer les parents ou de modifier le regard des professionnels et des chercheurs en particulier sur les familles en situation de précarité ? Quelles sont les logiques à l'œuvre : aide ou contrôle ? Les contributions rassemblées dans cet ouvrage cherchent à ouvrir la réflexion sur ce point. Il intéressera autant les professionnels que les chercheurs, que ces questions mobilisent.*

DEANA Carlo, GREINER Georges. **Parents-professionnels à l'épreuve de la rencontre.** Erès : Ramonville Saint-Agne, 2003, 190 p.

*" Si nous, professionnels, nous nous prenons à rêver de rencontres paisibles et harmonieuses avec les parents, nous risquons fort d'être déçus : le champ des rencontres est inévitablement un champ de tensions et d'intérêts divergents, voire conflictuels ", nous rappelle Carlo Deana. Pourtant, parents et professionnels sont appelés, davantage que par le passé, à œuvrer ensemble pour le " bien-être " de l'enfant et " dans son intérêt ". Les raisons de ce changement sont à chercher dans les transformations profondes qui ont affecté la société dans ses fondements, ses institutions et particulièrement la famille, ses murs, son fonctionnement. Il n'en reste pas moins qu'aller à la rencontre des parents s'avère une démarche complexe qui demande aux professionnels de " s'envisager " dans une posture relativement inconfortable, tout à la fois arrimés à des repères solides et " aptes " au mouvement. Dans cet ouvrage, les auteurs invitent le lecteur à affronter les questions essentielles : quelles sont les intentions, les finalités, quel est le sens de ces rencontres avec les parents ? Comment créer un espace de rencontre où il s'agit de faire avec les parents, faire ensemble, créer du lien, trouver des possibilités d'alliance, et non pas faire pour les parents, à leur place, ou pire faire sans eux ? Qui définit l'intérêt de l'enfant et comment ? Comment accueillir, recevoir, entendre, sans juger, catégoriser, culpabiliser, réduire ? Pour que, embarqués sur le même bateau, parents et professionnels puissent, ensemble, avancer, chercher, s'affronter, prendre en compte les savoirs et savoir-faire de chacun, établir de nouvelles règles du jeu en tirant les leçons du passé.*

DOTTORI Sandrine, GREVOT Alain, LESUEUR Didier, SANCHEZ Jean-Louis. **La place des parents dans la protection de l'enfance : contribution à une meilleure adéquation entre les pratiques et le droit.** ODAS : Paris, 2010, 30 p.

Disponible sur [http://odas.net/IMG/pdf/Cahiers\\_de\\_l\\_Odas-place\\_des\\_parents\\_en\\_protection\\_de\\_l\\_enfance\\_-\\_Juin\\_2010.pdf](http://odas.net/IMG/pdf/Cahiers_de_l_Odas-place_des_parents_en_protection_de_l_enfance_-_Juin_2010.pdf)

*Le renforcement de l'intrusion de l'action publique dans la vie familiale et son environnement doit nécessairement composer avec les évolutions paradoxales de la société. Mais à l'heure où la loi 2007-293 du 5 mars 2007 relative à la protection de l'enfance rappelle que les parents sont les premiers protecteurs de leurs enfants, et repositionne l'action publique, il est particulièrement important de s'interroger sur les modalités permettant d'adapter les pratiques professionnelles à ces intentions. Une analyse, menée au sein d'un groupe de travail de l'ODAS avec des professionnels de collectivités publiques et d'associations, a conduit à cette contribution pour la revalorisation du rôle des familles dans le dispositif de protection de l'enfance.*

DRASS Rhône-Alpes, CREA RHONES ALPES. **Parents et professionnels. 1 - Une rencontre nécessaire, difficile et souhaitée.** CREA Rhône-Alpes : Lyon, 1994, 114 p.  
*Séminaire régional, Lyon, du 31.01.1992 au 01.02.1992.*

DUBREUIL Bertrand. **Accompagner le projet des parents en éducation spécialisée.** Dunod : Paris, 2006, 173 p.  
*Le travail avec les parents... Plutôt que d'impliquer les parents dans le projet individuel, ne s'agit-il pas de s'associer au projet des parents ? Singulier retournement de perspective ! Qui pourtant renvoie à ce qui devrait être au fondement de toute éducation spécialisée : une telle énonciation découle en effet du principe de l'autorité parentale : les parents ont socialement reçu la responsabilité d'éduquer leur enfant, inscription qui signe son appartenance à la communauté humaine ; de leur côté, les organes collectifs de socialisation (l'école, les équipements sociaux et de loisirs) y contribuent, soutenant les parents dans cette responsabilité, s'inscrivant dans une démarche de co-éducation. L'éducation spécialisée exige une définition claire du rôle des uns et des autres en ce qu'elle répond aux besoins de jeunes qui connaissent des conditions spécifiques de développement. Elle doit s'inscrire dans le projet de vie des parents car l'existence de l'enfant tient d'abord au désir qu'ils en ont conçu. Elle ne sera source de sens pour celui-ci que dans cette projection fondatrice de son identité. Sans renoncer à la liberté de ses paroles et de ses actes et sans se dérober au conflit parfois nécessaire, le professionnel accompagne les parents dans ce projet de vie pour qu'il devienne celui de l'enfant. C'est à cette démarche partagée qu'invite le présent ouvrage.*

DURNING Paul, PASCAL Sophie. **Le partage de l'action éducative entre parents et professionnels : relevé des travaux en langue française sur la coéducation des enfants et propositions de recherches à développer.** Ministère de la justice : Paris, 1999, 93 p.  
*Etude commandée au Groupe de recherche éducation et famille par le département Recherche études développement.*

FABLET Dominique. **Suppléance familiale et interventions socio-éducatives : analyser les pratiques des professionnels de l'intervention socio-éducative.** L'Harmattan : Paris, 2005, 245 p.  
*Cet ouvrage, qui traite de l'émergence des notions de suppléance familiale et d'intervention socio-éducative, est le fruit de recherches menées depuis une vingtaine d'années et intéressera étudiants et professionnels engagés dans des activités éducatives relevant du champ de l'éducation familiale. Il reprend dans une première partie la note de synthèse rédigée en vue de soutenir une habilitation à diriger des recherches (HDR) en Sciences de l'éducation et, dans une deuxième partie, quatre articles précédemment publiés.*

FALCONNET Georges, VERGNORY Reynald. **Travailler avec les parents pour une nouvelle cohésion sociale : autour d'une action d'aide à la parentalité.** ESF : Issy-les-Moulineaux, 2001, 134 p.  
*Une expérience de "reparentalisation" est ici exposée, ayant inspiré les orientations de la nouvelle politique d'action sociale en direction des familles.*

I.R.T.S. BASSE-NORMANDIE, C.R.E.A.I. BASSE NORMANDIE. **Comment être un parent sans enfant ? La place des parents dans le dispositif d'accueil familial.** I.R.T.S. de Basse-Normandie : Hérouville Saint-Clair, 2004, 65 p.  
*Actes de la journée d'études du 9 décembre 2004.*

LAVOUE Jean. **Eduquer avec les parents.** L'Harmattan : Paris, 2000, 272 p.  
*L'auteur analyse la configuration complexe de l'AEMO qui met en rapport des prescripteurs, des services d'intervention, des professionnels, des familles et des enfants ou des adolescents en souffrance.*

LECHARITE Carl, SELLENET Catherine, CHAMBERLAND Claire. **La protection de l'enfance : la parole des enfants et des parents.** Presses de l'Université du Québec : Québec, 2015, 320 p.

*Ne parle pas qui veut ni qui peut, mais souvent celui qui est désigné par l'institution pour le faire. Dans le contexte de la protection de l'enfance, la parole des enfants et des parents est rarement entendue, et les marges d'action qui en découlent sont souvent réduites. Rendre audibles ces voix oubliées, tel est l'objectif central de cet ouvrage. Ce sont en effet sur celles-ci que se sont appuyés les auteurs pour repérer les enjeux de la recherche et de la pratique en protection de l'enfance. Conscients qu'ils peuvent eux aussi, à leur corps défendant, participer à la domination qu'ils dénoncent, ils ne négligent pas de s'interroger sur leurs propres pratiques de chercheur, sur leurs capacités ou incapacités à rendre compte d'un univers vécu qui n'est pas le leur.*

*L'ouvrage présente ainsi les principaux défis soulevés par le recueil et la prise en compte de la parole des enfants et des parents qui gravitent dans l'orbite du dispositif de protection de l'enfance. Il comporte une série d'études mettant en relief l'enfant ou le jeune qui s'exprime sur lui-même et sa vie, de même que le point de vue des parents, autant ceux qui bénéficient des divers services en protection de l'enfance que ceux qui participent à cette protection en accueillant un enfant en danger.*

MUGNIER Jean-Paul. **Ces familles qui ne demandent rien.** Editions Fabert : Bruxelles, 2012, 50 p.

*Vouloir protéger des enfants victimes de maltraitances, de négligences et tenter d'aider leurs parents pour leur permettre de se montrer plus compétents, amène régulièrement les intervenants de la protection de l'enfance à devoir faire face à un premier obstacle : comment convaincre ces familles d'accepter les aides qui leur sont proposées ou imposées ? Passée cette première difficulté, de nouvelles questions apparaissent : est-il possible d'envisager, sans excuser ni condamner, ce qui dans leur histoire a pu conduire des parents à se montrer à ce point défaillants ? Comment s'assurer, ensuite, que ces aides laisseront des traces positives durables dans l'histoire de ces familles ? Ces familles qui ne demandent rien proposent d'apporter des pistes de réflexion pour permettre à chacun de trouver des réponses à ces interrogations et lutter contre le sentiment de découragement que ces familles inspirent souvent. Qu'ils soient débutants ou non, les professionnels trouveront dans ce petit livre des points de repères importants pour leur pratique tant au niveau des hypothèses permettant de comprendre ce qui conduit à la répétition de la maltraitance et des négligences, que des moyens à mettre en œuvre pour aider ces familles qui, officiellement, ne demandent rien.*

RENOUX Marie-Cécile. **Réussir la protection de l'enfance avec les familles en précarité.** ATD Quart Monde : Paris / Editions de l'Atelier : Ivry- sur- Seine, 2008, 252 p.

*En France 110 000 enfants font l'objet d'une mesure judiciaire de placement hors du foyer de leurs parents. Généralement trop peu accompagnée, cette mesure entraîne de fréquents traumatismes chez les enfants comme chez les parents alors qu'elle pourrait être évitée dans bien des cas. Comment sortir de cette logique qui au nom de la « protection de l'enfant » conduit trop souvent – notamment dans les situations de grande pauvreté – à le priver de relations vitales avec ses parents ? Basé sur un dialogue aussi bien avec des parents en grande précarité confrontés au placement de leur enfant qu'avec des professionnels concernés, ce livre propose une alternative à la rupture des liens familiaux fût-elle temporaire. Pour mieux protéger les enfants, Marie Cécile Renoux montre l'importance d'agir de concert avec les parents pour les épauler dans la réalisation de leurs projets familiaux. Relatant de nombreuses expériences où les conseils généraux et les associations soutiennent enfants et parents afin d'éviter le placement, ce livre constitue un outil judicieux d'information et de formation pour tous les acteurs sociaux de la protection de l'enfance.*

ROMEO Claude. **L'évolution des relations parents-enfants-professionnels dans le cadre de la protection de l'enfance.** Ministère de la famille, de l'enfance et des personnes handicapées : Paris, 2001, 79 p.

Disponible sur <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/054000463.pdf>

OTT Laurent. **Travailler avec les familles : parents-professionnels, un nouveau partage de la relation éducative.** Erès : Toulouse, 2014, 125 p.

*Ce travail propose une réflexion originale sur ce qui fait à la fois la nécessité et la difficulté de travailler aujourd'hui avec les familles, que ce soit dans le secteur social, celui de l'éducation ou celui de l'animation. S'appuyant sur une pratique vivante, et des situations rencontrées et vécues dans différents types de structures, il invite à voir autrement les difficultés de communication et les malentendus qui grèvent trop souvent la relation parents/professionnels. Au-delà, le livre plaide pour une véritable coéducation en actes qui réunisse tous les protagonistes des relations éducatives, et qui soit ainsi susceptible de dépasser la plainte de la démission parentale ou les illusions de la répression. S'appuyant sur le travail d'une structure innovante, il propose des pistes d'action et de réflexion dans ce but.*

PAISANT Chantal. **Familles et professionnels de l'action sociale : éduquer ensemble.** Chronique sociale : Lyon, 2009, 438 p.

*Ces dernières années, d'un pays européen à l'autre, l'évolution des cadres législatifs de la protection de l'Enfance et de la Jeunesse a tendu à accorder une place centrale aux familles dans les relations avec les établissements accueillant leurs enfants. Les dispositifs de soutien aux parents dans leur rôle éducatif, les alternatives au placement se sont multipliés. Les modalités d'intervention sociale se diversifient. Cependant, la collaboration entre familles et institutions, familles et professionnels du travail social ne s'improvisent pas. Mettre en œuvre concrètement des démarches éducatives en coresponsabilité ne va pas de soi. Quels déplacements supposent-elles dans les représentations des rôles et attitudes professionnelles ? Sur quels fondements construire sa pratique professionnelle ? Quels sont les lieux de tension possible, les difficultés ? Des universitaires (psychothérapeutes, sociologues, philosophes, spécialistes des sciences de l'éducation), des professionnels de l'action sociale, des associations de parents, croisent ici leurs approches. Plus de 20 expériences significatives, en provenance de différents pays européens, sont analysées. Cet ouvrage contribue à relever le défi de la coéducation, à développer de nouvelles modalités de prises en charge, à modifier les pratiques éducatives pour réaffirmer la dignité des parents au-delà des difficultés et des blessures.*

SECHER Régis. **Reconnaissance sociale et dignité des parents d'enfants placés : parentalité, précarité et protection de l'enfance.** L'Harmattan : Paris, 2010, 205 p.

*A une époque où la performance et la responsabilité individuelle sont érigées en culte, les parents dont les enfants sont placés dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance vivent une double disqualification : ils appartiennent majoritairement aux couches sociales défavorisées et sont considérés comme étant défailants sur le plan éducatif. Dans ce contexte, pour comprendre comment ces personnes définissent leur situation, l'auteur a construit une recherche de type qualitatif auprès d'une trentaine d'entre eux.*

SELLENET Catherine. **Loin des yeux, loin du cœur ?** Belin : Paris, 2010, 432 p.

*Peut-on préserver dans la séparation des liens d'attachement qui ont été brisés ? Peut-on, au nom de l'enfant et dans son intérêt, comme le prévoit la loi, maintenir les ancrages de son histoire ? Professionnels ou bénévoles, ces passeurs qui nouent des liens entre l'enfant et son parent, sont de plus en plus nombreux mais aussi de plus en plus confrontés aux doutes. Que construisent-ils ? Des liens d'amour, de vie ou des fils fragiles, une illusion ? Pour rendre compte d'un phénomène de société, l'auteur est allé à l'écoute des juges, des professionnels, des parents, des enfants et ce, dans plusieurs champs : celui du divorce et de la protection de l'enfance, de la prison et de la maladie mentale. Partout, la rencontre parent-enfant est vécue comme une prise de risque qui nécessite la présence d'une tierce personne. Comment évalue-t-on ce risque ? Comment le tiers se positionne-t-il, avec quels savoirs et quels outils ? Et les parents, contraints à cette présence, qu'éprouvent-ils ? Enfin, l'enfant, trop souvent muet, insuffisamment entendu, que vit-il, que rêve-t-il ? Pouvons-nous le rejoindre dans cette expérience émotionnelle peu ordinaire ? Ce livre propose d'entendre, à travers de nombreux témoignages, le point de vue des visiteurs, des visités, des professionnels et la parole de l'enfant pour dégager une langue commune qui permette de répondre à cette interrogation fondamentale, celle du devenir des liens d'attachement dans la séparation. Ce livre ne se contente pas d'ouvrir un débat. Il donne des pistes pour construire les modalités de cette intervention, pour que la visite devienne une vraie rencontre.*

SERON Claude. **Miser sur la compétence parentale : approche systémique dans le champ social et judiciaire.** Erès: Paris, 2002, 209 p.

*Les acteurs engagés dans le champ de la protection de l'enfance sont régulièrement confrontés à cette question implicite ou explicite : quelle est la compétence disponible des parents impliqués dans ces situations critiques ? Selon la place qu'ils occupent dans le système socio-judiciaire, ces intervenants vivent l'ambiguïté de leur implication : les uns craignent d'abuser de leur pouvoir ou refusent nettement de jouer le rôle d'agents de contrôle ; d'autres ne se sentent pas entendus dans leurs inquiétudes quant au vécu de l'enfant et à son devenir. Cet ouvrage, réunissant des professionnels d'horizons différents, montre la pertinence et la richesse relationnelle d'un modèle éco-systémique appliqué au champ sociojudiciaire. Il met l'accent sur l'importance de la rigueur déontologique des intervenants en situation, au contact du lieu où la violence a germé, s'est exprimée et a été signalée au plan juridique. Au lieu de stigmatiser a priori tel membre de la famille ou celle-ci globalement, le cadre légal créé acquiert une fonction d'analyse et de compréhension plus générale. C'est à partir de l'évaluation in situ des ressources et des risques présents que la mission d'intervention se réalisera. L'accent est ainsi mis sur la capacité de l'expert de se donner les moyens les plus directs dans l'évaluation à la fois des dommages subis par l'enfant et des capacités de changement des parents.*

## Articles de revues

### **Compétence des familles.**

In JOURNAL DU DROIT DES JEUNES, n° 298, 2010, 64 p.

### **Des clés pour se comprendre.**

In ASH, ACTUALITES SOCIALES HEBDOMADAIRES, n° 2625, 2009, p. 22 - 25

### **Coopérer avec les parents en protection de l'enfance.**

In VIE SOCIALE, n° 2, 2008, 144 p.

### **Familles et professionnels.**

In INFORMATIONS SOCIALES, n° 133, 2006, 129 p.

### **Pour construire avec les familles un dispositif de protection de l'enfance.**

In JOURNAL DU DROIT DES JEUNES, n° 256, 2006, p. 41 - 47

### **Le partenariat : Familles - Institutions. Pour une dynamique co-éducative.**

In CAHIERS DE L'ACTIF, n° 332/335, 2004, 312 p.

### **Rapport Roméo : relations parents, enfants et professionnels dans la protection de l'enfance.**

In JOURNAL DU DROIT DES JEUNES, n° 209, 2001, p. 8 - 22

### **BINGEN Aline, HAMZAOUI Mejed. Pratiques partenariales et pouvoir des parents : quels référentiels ?**

In LES POLITIQUES SOCIALES, n° 3/4, 2010, p. 39 - 50

### **BOUTANQUOI Michel. Le travail avec les parents : une question de formation ?**

In SAUVEGARDE DE L'ENFANCE, n° 1, 2002, p. 43 - 46

BOUZNAH Serge. **Construire un projet en protection de l'enfance dans l'intérêt supérieur d'un enfant**  
In JOURNAL DU DROIT DES JEUNES, n° 303, 2011, p. 35 – 36  
Disponible sur [http://old.dei-france.org/journees-etude/je2010/doc\\_interet-superieur-de-l-enfant/bouznah-serge\\_interv-je-20nov2010\\_5p.pdf](http://old.dei-france.org/journees-etude/je2010/doc_interet-superieur-de-l-enfant/bouznah-serge_interv-je-20nov2010_5p.pdf)

BREUGNOT Pascale. **Les dispositifs innovants en protection de l'enfance : du « sur-mesure pour les familles ».**  
In ASH, ACTUALITES SOCIALES HEBDOMADAIRES, n° 2733, 2011, p. 30 - 32

CALIFICE Marie. **Familles je vous hais, familles je vous aime.**  
In JOURNAL DU DROIT DES JEUNES, n° 295, 2010, p. 24 - 36

FABLET Dominique. **Les relations entre parents et professionnels intervenant dans le champ de la suppléance familiale : vers un partage de l'action éducative ?**  
In CAHIERS DE L'ACTIF, n° 332/335, 2004, p. 199-210

FICHE Gisèle, GARNIER Françoise. **Le "travail" avec les parents.**  
In CAHIERS DYNAMIQUES, n° 13, 1998, p. 5 - 10

GABEL Marceline. **La souffrance des professionnels de la protection de l'enfance à l'épreuve des liens familiaux.**  
In FORUM, n° 50, 2010, p. 18 - 19

GABEL Marceline. **De la difficulté de dire pour les familles à la difficulté d'entendre pour les professionnels.**  
In NEUROPSYCHIATRIE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE, n° 3, 1999, p. 117 – 124

GRAULLE Pauline. **Protection de l'enfance et place des familles : à la recherche du bon équilibre.**  
In JOURNAL DE L'ACTION SOCIALE, n° 139, 2009, p. 27 – 30

GRAULLE Pauline. **Place des familles en protection de l'enfance : les non-dits.**  
In JOURNAL DE L'ACTION SOCIALE, n° 148, 2010, p. 17 – 22

GUIGUE Michèle. **Les relations familles-professionnels : un partenariat obligé.**  
In REVUE INTERNATIONALE DE L'EDUCATION FAMILIALE, n° 27, 2010, 156 p.

HARDY Guy, DEFAYS Christian, SELLENET Catherine, L' HOUSSNI Mohamed. **Le dossier avec les familles : de la gestion des tensions à la création d'espaces de rencontres.**  
In CAHIERS DE L'ACTIF, n° 456/459, 2014, 330 p.

HAMZAOUI Mejed, BINGEN Aline. **Vers de nouvelles pratiques participatives ?**  
In LES POLITIQUES SOCIALES, n° 3 - 4, 2010, 115 p.

HELFTER Caroline. **Un nouveau rapport aux familles ?**  
In ASH, ACTUALITES SOCIALES HEBDOMADAIRES, n° 2673, 2010, p. 26 - 29

JESU Frédéric. **Parents et professionnels : côte à côte pour un duo de compétence. Promouvoir la démocratie éducative au sein des familles et dans les politiques publiques : de nouveaux enjeux pour les Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents.**

In JOURNAL DU DROIT DES JEUNES, n° 326, 2013, p. 44 - 55

LEGLISE Française. **Travail social - familles : comment retisser les liens ? Spécial 4èmes Assises nationales de la protection de l'enfance - Marseille - 28 et 29 juin 2010 - Principaux extraits des interventions.**

In BULLETIN DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE, n° 29-30, 2010, p. 95 - 98

MONJE BARON Beatriz. **Des parents : « Rien n'est jamais dit sur les bonnes choses ».**

In Revue Quart Monde, n° 209, 2009

Disponible sur <http://www.editionsquartmonde.org/rqm/document.php?id=3104&format=print>

OTT Laurent. **Bouleverser les rapports parents-professionnels en s'engageant dans une alliance commune, par la pédagogie sociale.**

In ENFANCES ET PSY, n° 52, 2011, p. 132 – 141

ROUFF Katia. **Maisons d'enfants à caractère social : associer les familles.**

In LIEN SOCIAL, n° 1146, 2014, p. 26 – 34

ROUFF Katia. **Co-éduquer : une des missions de l'EJE.**

In LIEN SOCIAL, n° 1151, 2014, p. 24 - 32

SELLENET Catherine. **L'art d'accommoder les parents : dans la loi de 2007.**

In LES CAHIERS DYNAMIQUES, n° 49, 2010, p. 86 - 96

20

SELLENET Catherine. **Réflexions sur la question des places de chacun en accueil familial.**

In METIERS DE LA PETITE ENFANCE, n° 147, 2009, p. 10 - 13

THEODON Ophélie. **Educateur spécialisé en foyer de l'enfance : de la difficulté à penser et à agir le changement dans la relation aux parents.**

In EMPAN, n° 73, 2009, p. 148 - 157

TREMINTIN Jacques. **De l'incompétence supposée des familles.**

In LIEN SOCIAL, n° 823, 2007, p. 23

## Sitographie

### **Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ACSEA)**

L'A.C.S.E.A. a pour but la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence inadaptées sous quelque forme que ce soit. Son action s'étend aussi aux adultes, soit familles des enfants et adolescents, soit handicapés ou inadaptés isolés.

<http://www.acsea.asso.fr/index.php>

### **Association des Amis de Jean Bosco (AAJB)**

L'Association des Amis de Jean Bosco est une association d'action sociale qui a pour but :

- de créer, de gérer ou de faire gérer des établissements et des services concourant à l'éducation spécialisée, à la protection et à la réinsertion d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de familles en difficulté d'adaptation ou handicapés.

- d'apporter son concours et de participer à toute action, réalisation nouvelle répondant à l'évolution des besoins et des demandes visant des objectifs éducatifs, sociaux, professionnels et culturels, permettant l'épanouissement des personnes en difficulté.

<http://www.aajb.fr/>

### **Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et des services sociaux et médico-sociaux**

L'Anesm est née de la volonté des pouvoirs publics d'accompagner les établissements et services sociaux et médico-sociaux dans la mise en œuvre de l'évaluation interne et externe. Les établissements et services doivent procéder à une évaluation interne de leurs activités et de la qualité de leurs prestations et doivent faire procéder à des évaluations externes par des organismes habilités par l'Anesm. L'Anesm publie des *Recommandations de bonnes pratiques professionnelles* disponibles sur le site internet.

<http://www.anesm.sante.gouv.fr/>

21

### **Annuaire des établissements de l'action sociale pour la Protection de l'enfance**

<http://annuaire.action-sociale.org/?cat1=protection-de-l-enfance>

### **Apprentis d'Auteuil**

Fondation catholique reconnue d'utilité publique, acteur engagé de la prévention et de la protection de l'enfance, Apprentis d'Auteuil développe en France et à l'international des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion pour redonner aux jeunes et aux familles fragilisés ce qui leur manque le plus : la confiance.

<http://www.apprentis-auteuil.org/accueil.html>

### **Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée (AFIREM)**

L'AFIREM regroupe des professionnels impliqués dans la protection de l'enfance.

L'association a pour objet d'améliorer l'efficacité des professionnels de l'enfance au service de la prévention, du dépistage et du traitement des enfants et adolescents en danger (maltraités et en risque) et de leurs familles, et de favoriser le développement d'une prise en charge bienveillante (au sens de bienveillance et bienfaisance).

<http://www.afirem.fr/>

### **ATD Quart Monde**

ATD Quart Monde est un mouvement qui lutte contre la pauvreté et pour les droits de l'Homme. Elle cherche à éradiquer la misère en travaillant sur trois axes : sur le terrain dans le cadre d'actions citoyennes, auprès des pouvoirs publics pour faire évoluer les lois et dispositifs et auprès de l'opinion publique pour faire évoluer les mentalités.

<https://www.atd-quartmonde.fr/>

### **Carrefour National de l'Action Éducative en Milieu Ouvert (C.N.A.E.M.O)**

Le Carrefour National de l'Action Éducative en Milieu Ouvert a été créé en 1981, avec la volonté d'être une structure de rencontre, de liaison, d'étude et de recherche ouverte aux professionnels de l'Action Éducative en Milieu Ouvert (A.E.M.O.). Le C.N.A.E.M.O est une association qui regroupe à la fois des professionnels, personnes physiques, et des associations, personnes morales. Instance d'interpellation et de confrontation des personnes et des institutions du champ social, elle concerne plus de trois mille cinq cents professionnels.

<http://www.cnaemo.com/>

### **Conseil Départemental – Aide Sociale à l'Enfance**

L'aide sociale à l'enfance est une mission centrale du Conseil Départemental. Elle a pour rôle d'assurer la prévention et la protection de l'enfance ainsi que le maintien de la cohésion de la famille.

Calvados : <http://www.calvados.fr/cms/accueil-calvados/actions-departement/assurer-la-solidarite/agir-enfance-famille/aide-sociale-a-l-enfance>

Manche : <http://conseil-departemental.manche.fr/aide-sociale-enfance.asp>

Orne : <http://www.orne.fr/protection-lenfance/protection-lenfance-en-danger>

Eure : [http://www.eure-en-ligne.fr/cg27/site/eure-en-ligne/aides\\_sociales\\_enfance](http://www.eure-en-ligne.fr/cg27/site/eure-en-ligne/aides_sociales_enfance)

Seine-Maritime : <http://www.seinemaritime.fr/nos-actions/sante-social.html>

### **Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant**

La CNAPE constitue un ensemble associatif qui défend la cause de l'enfance en difficulté, des familles fragilisées et des personnes vulnérables. Reconnue d'utilité publique, elle est habilitée à recevoir dons et legs. Elle contribue à promouvoir la place de l'enfant au cœur des politiques publiques et à l'accompagner lorsqu'il est en difficulté. Enfants en situation de danger ou en risque de l'être, en situation de handicap, concernés par la justice civile et pénale ou confrontés à des problèmes d'insertion sont au cœur des priorités de la CNAPE.

<http://www.reforme-enfance.fr/index.html>

### **Défenseur des droits**

Le Défenseur des droits est une institution de l'Etat complètement indépendante. Créée en 2011 (inscrite dans la Constitution dès 2008), elle s'est vu confier par le gouvernement deux missions : défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés ; permettre l'égalité de tous et toutes dans l'accès aux droits.

<http://www.defenseurdesdroits.fr/fr/institution/presentation>

### **GEPSO**

Le GEPSO représente les établissements et Services Publics Sociaux et Médico-Sociaux couverts par la loi 2002-2. Plus de 650 établissements et services font partis du réseau, soit 35000 places. Depuis sa création en 1982, le GEPSO a pour objectif la promotion du service public social selon la philosophie qui a ensuite guidé la rédaction de la loi 2002-2, portant rénovation de l'action sociale et médico-sociale.

Le GEPSO contribue à améliorer la qualité du service public. Il soutient la personnalisation des établissements et services publics sociaux ou, à défaut, l'autonomie fonctionnelle.

Association d'établissements, il œuvre pour que ceux-ci soient à la fois pivots de réseaux et carrefours de services diversifiés pour et avec les usagers dans un territoire d'action sociale et médico-sociale défini.

<http://www.gepsos.com/>

### **Groupement d'Intérêt Public Enfance en Danger**

Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Enfance en Danger » a pour mission de gérer deux entités : Le Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger (SNATED) et L'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED). Le GIP Enfance en Danger est financé à parité par l'Etat et les départements.

<http://www.giped.gouv.fr/page/mission>

### **Maison des adolescents du Calvados**

La Maison des Adolescents du Calvados a été fondée par le CHS de Caen (Centre Hospitalier Spécialisé) et l'ACSEA (Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence). L'association a été ensuite rejointe par l'AAJB (Association des Amis de Jean Bosco).

Une équipe pluridisciplinaire et plurisectorielle propose des réponses adaptées aux problématiques adolescentes, en complémentarité avec les différents partenaires engagés.

<http://www.maisondesados14.fr/2.qui-sommes-nous->

### **Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes**

Laurence Rossignol est Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie auprès de la Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, Marisol Touraine.

<http://www.social-sante.gouv.fr/espaces,770/enfance-famille,774/dossiers,725/protection-de-l-enfant-et-de-l,1112/>

### **Observatoire Nationale de l'Enfance en Danger**

L'ONED a été créé en 2004. Il a pour vocation de faire connaître le champ de l'enfance en danger pour mieux prévenir et mieux traiter. Il recense, analyse et diffuse l'information en lien avec la protection des mineurs.

<http://www.oned.gouv.fr/>

### **Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger**

Le 10 juillet 1989, les parlementaires votaient à l'unanimité une loi relative à la prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et à la Protection de l'Enfance. Cette loi a donné le jour au Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance Maltraîtée, communément appelé « Allô Enfance Maltraîtée ».

<http://www.allo119.gouv.fr/>

### **Union Nationale des Associations Familiales**

L'UNAF permet le dialogue entre les familles représentées par leurs associations et les pouvoirs publics. Ses domaines d'action sont : les prestations familiales, la conciliation vie familiale-vie professionnelle, le logement, l'éducation, l'emploi, la pauvreté et l'exclusion, la santé, le droit de vivre en famille, l'accès aux nouvelles technologies.

<http://www.unaf.fr/>

Les UDAF sont chargées des mêmes missions que l'UNAF à l'échelle départementale :

Calvados : <http://www.udaf14.fr/index2.php?module=news&PGL=4>

Manche : <http://www.udaf50.asso.fr/>

Orne : <http://www.udaf-orne.fr/>

Eure : <http://www.udaf27.org/>

Seine-Maritime : <http://www.udaf76.fr/>

### La voix de l'enfant

Créée en 1981, la voix de l'enfant est une fédération d'associations ayant pour but « l'écoute et la défense de tout enfant en détresse quel qu'il soit, où qu'il soit. » La voix de l'enfant est membre de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) depuis 1986 et du Groupement d'intérêt Public Enfance en Danger (GIPED). Elle est aussi appelée à apporter son expertise notamment au sein de conseils d'administration de fondations d'entreprise.

<http://www.lavoixdelenfant.org/>